LE PETIT MONDE DE CRISNÉE

Les titres

Resa investit

Grippe aviaire

Concert blues

PE Alias Pierre-Emmanual

Petit marché

Noël avant Noêl

Visibilité la nuit



IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À CRISNÉE

Novembre 2025

RESA INVESTIT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
resa

Dans la continuité des actions engagées à la suite de rencontres avec les autorités communales de Oreye et de Crisnée et les citoyens, RESA confirme la poursuite du plan d'amélioration du réseau électrique avec, en parallèle, la mise en œuvre prochaine d'un programme d'enfouissement des lignes aériennes.

Depuis le mois de septembre, les premières étapes du plan d'amélioration du réseau ont été menées avec succès : remplacement du poste « Brouck », modernisation de la cabine réseau « FOX » et survol complet des lignes aériennes par drone.
Ce diagnostic de haute précision, réalisé à l'aide d'un logiciel d'analyse avancé fourni par notre partenaire EDF, a permis de classifier automatiquement les défectuosités relevées selon leur niveau de criticité.
Résultats sur la zone Oreye – Crisnée :
Sur les 10 km de réseau aérien analysés, le rapport faisait état de sept anomalies techniques nécessitant une intervention rapide.

Ces interventions, associées à des opérations d'élagage préventif, ont été effectuées entre le 21 et le 27 octobre, accompagnées de coupures planifiées (pour lesquelles les citoyens ont été prévenus) afin de permettre à nos agents de terrain d'intervenir en toute sécurité. Le diagnostic a également confirmé ce que les dernières coupures avaient déjà révélé : dans cette zone rurale, le réseau aérien subit plus fortement les effets du vent, des intempéries et de son environnement naturel, rendant les interventions plus fréquentes. En effet, dans son rapport, EDF attribue 51% des pannes aux intempéries et 22% aux oiseaux.

Comme signalé lors de la réunion citoyenne à Oreye en juillet dernier, notre plan d'investissement pluriannuel ne prévoyait pas de travaux d'enfouissement à court terme dans ces deux communes.
Toutefois, au vu des constats récents, et en collaboration étroite avec les Bourgmestres, RESA a décidé de reconsidérer ses priorités et d'inscrire un projet d'enfouissement du réseau aérien dans ses budgets 2026-2027.

Ainsi, les travaux d'enfouissement pourront débuter au second semestre 2026, pour une mise en service en 2027.

Ce projet d'envergure comprendra notamment :
Le démontage de 4,4 km de lignes aériennes ;
La pose de 6,8 km de câbles souterrains ;
La mutation de deux postes existants vers des installations plus performantes ;
L'installation d'une nouvelle cabine réseau (recherche d'un terrain en cours) ;
Le passage en 400 V du poste des Combattants, pour un réseau plus stable et plus résilient.



Ce chantier, d'un budget total de 910.000 €, illustre la volonté de RESA de renforcer durablement la qualité et la sécurité de l'alimentation électrique. Il traduit aussi notre engagement à rester à l'écoute du terrain : celui des communes partenaires, des commerçants, des acteurs de l'horeca et des riverains. Car améliorer le réseau, c'est préserver la vitalité et le confort de celles et ceux qui y vivent et y travaillent chaque jour.

GRIPPE AVIAIRE

Des cas de grippe aviaire ont à nouveau été détectés en Belgique. A ce stade, les particuliers ne doivent pas confiner leurs volailles ou oiseaux, mais ils doivent les nourrir et les abreuver à l'intérieur ou sous abri pour éviter tout contact avec les oiseaux sauvages. « L'AFSCA recommande vivement de protéger au maximum les animaux en mettant le poulailler ou la volière à l'abri des oiseaux sauvages. Cela peut se faire en le couvrant de filets, par exemple »

Bon à savoir :
• Ne touchez jamais un oiseau mort ou malade.
• Si vos animaux présentent des symptômes, contactez votre vétérinaire.
• Si vous trouvez un oiseau mort dans la nature, appelez le 0800/99 777 pour le signaler.
Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'échevin de l'agriculture et du bien être animal Jean-François Brillon au 0495/21.84.77.









Après le succès de « PE raconte des histoires drôles », le moins que l'on puisse dire c'est que sa vie a pas mal changé entre temps…
Il est devenu papa, il a visité les centres culturels de Wallonie (et rencontré leurs régisseurs…), il a adopté un chat, il s'est fait virer de la radio, il a fait pas mal d'interviews, il a découvert l'ambiance des stades de foot, bref… il a vécu des émotions fortes, et rien ne s'est passé comme prévu !
Mais l'important c'est de prendre la vie comme elle vient, et de surfer entre les bonnes et les mauvaises nouvelles.

COMPLET

I ♥ CRISNEE lpbcdw



Après le Spot d'été, voici le Spot d'hiver !

Venez vous plonger avant tout le monde dans la magie des fêtes de Noël, le vendredi 21 novembre à partir de 17h30, à la plaine de jeux, rue du Soleil.

À cette occasion, la commune de Crisnée présentera en avant-première ses décorations de Noël, avant leur installation en décembre sur les espaces publics.
Les citoyens pourront également exposer, vendre, acheter ou échanger leurs propres décorations : boules, guirlandes, sapins, créations artisanales… tout ce qui fait scintiller Noël !
De la petite restauration sera proposée : hot dogs, assiettes apéritives, plateaux froids, tartiflette, soupe à l'oignon, vin chaud, chocolat chaud, café ardennais et peket. Entrée gratuite.

Infos : caprassebernard@gmail.com ou pasdet86@hotmail.com

VISIBILITÉ LA NUIT

Lorsque les jours raccourcissent et que la nuit tombe tôt, comme c'est le cas en hiver, la visibilité devient un enjeu majeur pour les usagers vulnérables de la route : piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, ...

Des statistiques récentes montrent que chez nous, après le passage à l'heure d'hiver, les accidents impliquant des piétons augmentent d'environ 28 % entre octobre et novembre. Le nombre de blessures graves ou mortelles pour les piétons peut même bondir de 61 % dans ces conditions de faible lumière. Pour les cyclistes, des travaux montrent que le risque d'accident est jusqu'à 55 % plus élevé la nuit que le jour.

Ces chiffres doivent nous alerter : quand il fait sombre, porter des vêtements foncés sans éléments réfléchissants, ou rouler sans éclairage suffisant, c'est s'exposer à un danger accru parce que les conducteurs ne vous perçoivent pas assez tôt. On estime que la distance de visibilité d'une personne en vêtements clairs peut atteindre 50 m, mais habillée en foncé sans reflet, cette distance tombe à environ 20m.

Voici quelques bons réflexes :
Portez un gilet ou des accessoires réfléchissants ; quelques bandes réfléchissantes sur un sac à dos ou un blouson peuvent faire une vraie différence. Assurez-vous que vos éclairages sont en état de fonctionnement : une lampe blanche à l'avant, une rouge à l'arrière pour les cyclistes et trottinettes.
Choisissez des vêtements clairs ou avec des éléments lumineux/arceaux rétro-réfléchissants.
Anticipez vos déplacements : roulez ou marchez de façon visible, évitez de zigzaguer, restez bien sur les pistes cyclables ou trottoirs et traversez aux endroits bien éclairés ou balisés.
En hiver, adaptez votre vitesse et votre vigilance : la chaussée peut être plus glissante, il peut y avoir brouillard, pluie ou neige, et les conducteurs (ou cyclistes) ont un temps de réaction réduit.
Chacun d'entre nous porte une responsabilité sur la route. En étant bien visible, vous augmentez vos chances d'être vu, lu et anticipé par les autres usagers, ce qui réduit considérablement le risque d'accident. En cette période où l'obscurité s'installe tôt, ne laissez pas la nuit devenir un piège : faites-vous voir !



